

Section I : AVIS D'APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL DNCMP/ / F /2022-2023 POUR LA FOURNITURE DE CENT SOIXANTE-DIX MILLE (170.000) KILOGRAMMES DE SEMENCES DE MAÏS HYBRIDE

Date d'invitation aux soumissionnaires : le / /2022

Date d'ouverture : le / /2022

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (Direction de la Promotion des Filières Agricoles et Produits Forestiers Non Ligneux) lance un Appel d'Offres Ouvert International pour la fourniture de cent soixante-dix mille (170.000) kilogrammes de semences de maïs hybride pour la saison agricole A 2023.

1.Objet.

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour la **fourniture et la livraison** de 170.000 kilogrammes de semences de maïs hybride, variétés PAN53, BAZOOKA, WANNAK, PAN691, V2 et V3.

2.Financement.

Le Marché est financé à 100% par le Gouvernement du Burundi, Budget Général de l'Etat (2022—2023)

3.Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert International, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

4.Conditions de participation

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5.Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté de lundi à jeudi de 7 heure 30 minutes à 15 heure 30 minutes et vendredi de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes, heure locale à l'adresse ci-après :

Direction de la Promotion des Filières Agricoles et des Produits Forestiers Non Ligneux, sis à Gitega, avenue du Triomphe n°29 ou au Bureau du projet Maraîcher et Fruitier sis à Bujumbura, quartier Ngagara.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50.000 Fbu) non remboursables, versés sur le compte n° **1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB)**

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

6. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer les offres conformes les moins disantes.

8. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermé parviendront au secrétariat du Cabinet du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, Sis au quartier Musinzira, Building Dudit Ministère, au plus tard le **26... /07... /2022 à 10 heures locales**. Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour la fourniture des semences de maïs hybride relatif au marché n°DNCMP/**01.../F/2022-2023, à n'ouvrir qu'en séance publique du 26. /07. /2022** à 10 heures 30 minutes.

Les offres seront ouvertes le **26./07./2022 à 10heures 30 minutes** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

9. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de :

- 11.600.000 francs burundais pour lot n°1;
- 5.000.000 francs burundais pour lot n°2;
- 2.000.000 francs burundais pour lot n°3;

11. Allotissement

Le présent marché est constitué de trois lots ci-après :

- Lot n°1 : Fourniture de cent cinq mille cinq cent kilogrammes (105.500kg) de semences de maïs hybride à livrer aux hangars des BPEAE et dans les proportions suivants:

Province	Quantité (kg)	Variété
Cankuzo	7300	V2, V3 ou PAN53
Karusi	10200	V2, V3 ou PAN53
Kayanza	5800	V2, V3 ou PAN53
Kirundo	10200	V2, V3 ou PAN53
Makamba	5800	V2, V3 ou PAN53
Muramvya	2900	V2, V3 ou PAN53
Mwaro	2900	V2, V3 ou PAN53
Gitega	15000	V2, V3 ou PAN53
Muyinga	12000	V2, V3 ou PAN53
Ngozi	13000	V2, V3 ou PAN53
Rumonge	2900	V2, V3 ou PAN53
Rutana	7300	V2, V3 ou PAN53
Ruyigi	10200	V2, V3 ou PAN53

- Lot n°2 : Fourniture de quarante-six mille deux cent kilogrammes (46.200 kg) des semences de maïs hybride à livrer hangars des BPEAE et dans les proportions suivants:

Province	Quantité (kg)	Variété
Bubanza	2900	WANNAK, V2, V3 ou PAN 691
Bujumbura	6600	WANNAK, V2, V3 ou PAN 691
Bururi	8800	WANNAK, V2, V3 ou PAN 691
Cibitoke	5800	WANNAK, V2, V3 ou PAN 691
Gitega	1500	WANNAK, V2, V3 ou PAN 691
Kayanza	7300	WANNAK, V2, V3 ou PAN 691
Makamba	1500	WANNAK, V2, V3 ou PAN 691
Muramvya	4400	WANNAK, V2, V3 ou PAN 691
Mwaro	4400	WANNAK, V2, V3 ou PAN 691
Rumonge	1500	WANNAK, V2, V3 ou PAN 691
Rutana	1500	WANNAK, V2, V3 ou PAN 691

- Lot n°3 : Fourniture de dix-huit mille trois cent kilogrammes (18.300 kg) des semences de maïs hybride à livrer aux hangars des BPEAE et dans les proportions suivants:

Province	Quantité (kg)	Variété
Bubanza	4400	PAN53, V2, V3 ou BAZOOKA
Bujumbura	6600	PAN53, V2, V3 ou BAZOOKA
Cibitoke	2900	PAN53, V2, V3 ou BAZOOKA

Makamba	1500	PAN53, V2, V3 ou BAZOOKA
Rumonge	2900	PAN53, V2, V3 ou BAZOOKA

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou tous les lots et le marché sera attribué aux soumissionnaires réguliers ayant présenté les offres administrativement et techniquement conformes et dont les offres financières sont évaluées moins disantes.

Fait à Gitega, le/...../2022

**Le Ministre de l'Environnement,
de l'Agriculture et de L'Elevage**

Dr. Déo-Guide RUREMA (Ph D).-

P.O. Assistan
Nyirabasa *M. Rote*

